



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTS-DE-SEINE HABITAT

(à partir du 15 novembre jusqu'au 1^{er} décembre 2026)

POURQUOI VOTER ?

Pour élire les 5 administrateurs représentant les locataires au Conseil d'Administration de Hauts-de-Seine Habitat. Ils défendent les intérêts des locataires dans les instances de décision de l'Office sur des sujets du quotidien : l'entretien des logements et des parties communes, maîtrise des charges, qualité des équipements, gestion de la résidence, etc.



QUI PEUT VOTER ?

- Les locataires ayant signé leur bail au plus tard 6 semaines avant la date de l'élection fixée au 1^{er} décembre ;
- Les occupants ayant conclu un plan d'apurement et respectant ses conditions ;
- Les sous-locataires déclarés par une association ou un organisme habilité.

CHACQUE LOCATION, OCCUPATION OU SOUS-LOCATION AUTORISÉE NE DONNE DROIT QU'À UNE VOIX.

QUAND VOTER ?

À partir du 15 novembre (réception du matériel de vote) jusqu'au 1^{er} décembre 10 h (dépouillement).

Pour tenir compte des délais postaux, il est recommandé de poster votre vote le 27 novembre au plus tard.

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE LA LISTE DES CANDIDATS ?

A partir du 27 octobre, la liste des candidats sera affichée dans les halls des résidences.

COMMENT VOTER ?

Les locataires recevront à partir du 15 novembre le matériel de vote et une enveloppe T préaffranchie. Il leur suffira de poster leur vote.

VOTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE A BULLETIN SECRET.

RGPD - Protection des données : Hauts-de-Seine Habitat OPH, en sa qualité de responsable de traitement, traite vos données (nom, prénom, adresse postale notamment) afin d'organiser les élections des représentants des locataires. La base légale du traitement est l'obligation légale à laquelle nous sommes soumis. Les seuls destinataires des données sont le personnel dûment habilité de l'Office et la société PARAGON, prestataire en charge de l'envoi du matériel de vote. Les données seront conservées le temps de l'élection puis supprimées 4 ans à compter de la clôture des élections, sauf recours judiciaire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou définir leur sort après votre décès. Afin d'exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Déléguée à la protection des données aux adresses suivantes : dpo@hdshabitat.fr ou DPO Hauts-de-Seine Habitat, 45 rue Paul Vaillant Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

